

CHARGE(E) DE DIFFUSION & COMMUNICATION

DIFFUSION

- > Proposer des pistes d'orientation de la diffusion et entretenir le réseau existant. Prospecter activement la diffusion de chaque spectacle, en ciblant selon sa singularité
- > Contacts avec les programmeurs : envoi des dossiers de productions, suivi et relance mails et téléphone, rencontres et présence à des plateformes professionnelles
- > Recherche de partenaires (coproducteurs, résidences, partenaires publics et privés) pour le développement des projets et représentation de la Cie auprès des acteurs institutionnels
- > Pour chaque demande de tournées : envoi des devis et du matériel promotionnel, vérification de la faisabilité technique (en collaboration avec le directeur technique) et parfois, accompagnement des tournées

COMMUNICATION

- > Conception et mise à jour des outils de communication
- > Gestion du site web, des comptes Facebook, Instagram et Vimeo, envoi de newsletters régulières
- > Conception et réalisation des dossiers des spectacles en création (en collaboration avec les directeurs artistiques) et des dossiers de presse

COMPETENCES

- > Français et anglais indispensables (écrit et oral) – néerlandais souhaité
- > Expérience dans le domaine de la diffusion de spectacles de danse et connaissance du réseau de la danse et des institutions, en Belgique et en Europe
- > Esprit d'équipe et sens de l'initiative
- > Capacité d'expression orale et rédactionnelle
- > Aisance relationnelle : goût et sens du contact
- > Intérêt et capacité à identifier les enjeux artistiques et à les partager

CONDITIONS

- > Régime : 2,5 jours semaine
- Le poste Chargé(e) de diffusion & communication se compose de deux personnes qui fonctionnent en binôme et se partagent les tâches*
- > Disponibilité : début novembre, à convenir
- > Type de contrat : CDD pouvant être suivi d'un CDI
- > Lieu des prestations : Rue des Tanneurs 87, 1000 Bruxelles

- > Envoyer CV et lettre de motivation à Marion Couturier, administration@mossoux-bonte.be, avant le 27 septembre. Entretiens le 1^{er} octobre.